

# NOUVEAUTÉ de la RENTRÉE

## Le PORTAIL FAMILLE et toute la famille est connectée

Pour cette rentrée 2025-2026, dans le cadre de *l'harmonisation des outils numériques entre le Centre Social ESCAL et la ville de Marguerites*, nous vous proposons l'accès au **PORTAIL FAMILLE**, afin de faciliter votre gestion des réservations pour vos enfants au sein des *Accueils Collectifs de Mineurs (Accueil de Loisirs du Mas Praden, Accueils Périscolaires et Restauration maternelles et élémentaires, Club Ados...)*.

Ainsi les démarches des familles sont simplifiées et peuvent se faire en un clic.

La démarche est simple :

Dès le **5 août 2025**, les familles viennent faire leurs inscriptions au **Centre Social ESCAL**. Un dossier est saisi pour chaque famille ;

Ensuite, **au fur à mesure de l'année**, les familles peuvent, en se connectant à leur **ESPACE FAMILLE**, faire leurs réservations. Pour les familles, qui n'ont pas accès à internet ou qui souhaitent régler en espèces, les réservations à l'ESCAL sont toujours possibles.



### Les horaires d'inscription au Centre Social ESCAL :

**au mois d'août**, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h  
et les lundis et mercredis de 17 h à 19 h 30

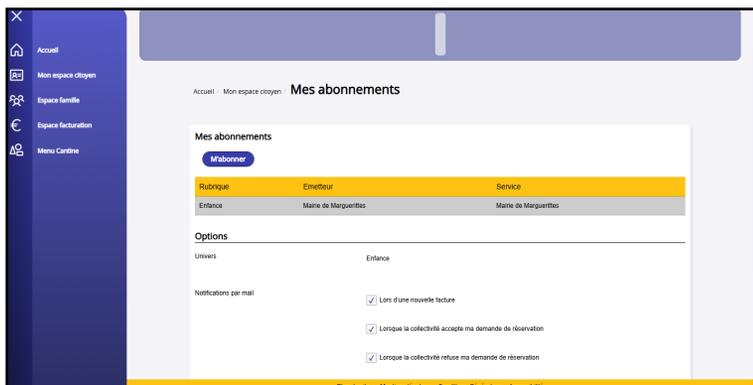
### à partir de Septembre au Centre Social ESCAL :

les jeudis de 14h à 18h30  
les samedis (périodes scolaires) de 8 h 30 à 12 h 30  
les mercredis de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30 à **l'ALSH du Mas Praden**  
ou sur rendez-vous

# Accès au PORTAIL FAMILLE :

Suite à votre inscription ou réinscription, vous allez recevoir par mail, un **code abonné** vous permettant de créer votre profil et votre mot de passe.

Si vous avez déjà un compte, rendez-vous dans votre «espace citoyen» - rubrique «mes abonnements» - et inscrivez votre nouveau numéro d'abonné.



Ensuite, les connexions au PORTAIL FAMILLE se font à partir de la page Internet de la ville de Marguerittes :

[www.marguerittes.fr](http://www.marguerittes.fr)

## Les pièces obligatoires à apporter :

Afin de saisir le dossier en ligne, des pièces obligatoires sont demandées.

Une fois ces pièces saisies, la fiche de renseignements de votre ou vos enfants sera imprimée et il ne vous restera plus qu'à la signer.

Vous aurez ensuite la possibilité de réserver en fonction du calendrier.

le carnet de santé de l'enfant (vaccinations),  
un justificatif de domicile de moins de trois mois,  
la notification du Quotient Familial CAF, avec le numéro d'allocataire,  
s'il y a lieu, les bons d'aides aux loisirs CAF,  
s'il y a lieu, les bons d'aides aux loisirs CCAS,  
une ordonnance en cas de traitement médical,  
l'ordonnance du jugement en cas d'interdiction de droits parentaux pour un des parents.

# VOS RÉSERVATIONS :

Lors de l'inscription auprès des services du Centre Social ESCAL et de la Mairie, vous aurez désigné les activités pour lesquelles vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants :

- ALP des écoles élémentaires et maternelles (accueil matin/soir, études, activités) et repas municipal
- ALSH du Mas Praden *les MERCREDIS*
- ALSH du Mas Praden *Vacances (Automne, Hiver, Printemps, Eté)*
- CLUB ADOS *Vacances (Automne, Hiver, Printemps, Eté)*

Vous avez à présent la possibilité de réserver les créneaux (jours ou semaines) de présence de votre ou vos enfants sur le **PORTAIL FAMILLE**. Vous avez également la possibilité de faire des réservations à l'année si votre emploi du temps ne change pas (uniquement pour les ALP des écoles élémentaires et maternelles et les repas), selon le calendrier suivant :

	Familles Margueritoises	Familles Cabriéroises	Familles Bezouçoises et Lédenonaises	Familles Exterieures
<i>ALP et repas</i>	<b>05 août 25</b>	/	/	/
<i>Mercredis de septembre à décembre</i>	<b>05 août 25</b>			<b>25 août 25</b>
<i>Vacances d'Automne</i>	<b>05 août 25</b>	<b>25 août 25</b>		
<i>Mercredis de janvier à mars</i>	<b>24 novembre 25</b>			<b>8 décembre 25</b>
<i>Vacances d'Hiver</i>	<b>24 novembre 25</b>	<b>24 novembre 25</b>	<b>8 décembre 25</b>	
<i>Mercredis d'avril à juin</i>	<b>02 mars 26</b>			<b>16 mars 26</b>
<i>Vacances de Printemps</i>	<b>02 mars 26</b>	<b>02 mars 26</b>	<b>16 mars 26</b>	

**Les équipes restent à votre service  
pour vous accompagner dans ces démarches.**

# TARIFS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL :

La participation familiale est révisable une fois par an au regard de la notification CAF.  
La politique tarifaire est définie par son Conseil d'Administration.

Accueil Périscolaire et Restauration Scolaire				
Tarifs :	BAS	MOYEN	MOYEN +	HAUT
Accueil Matin	1 €	1,05 €	1,08 €	1,10 €
Accueil du Midi et Repas	1 €	2 €	3,90 €	4,20 €
Activités / Etudes surveillées	1,10 €	1,15 €	1,18 €	1,20 €
Accueil du Soir	1 €	1,05 €	1,08 €	1,10 €
Surtaxe repas non réservé	1,70 €	1,75 €	1,80 €	1,90 €

ALSH du MAS Praden								
<u>Territoire :</u>	Marguerittois				Exterieurs			
TARIFS :	<u>BAS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>MOYEN +</u>	<u>HAUT</u>	<u>BAS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>MOYEN +</u>	<u>HAUT</u>
Journée du MERCREDI	9,50 €	10,50 €	11,50 €	12,50 €	29,25 €	30,25 €	31,25 €	32,25 €
Demi-journée MERCREDI sans repas	5,50 €	6,00 €	6,50 €	7,00 €	14,50 €	15,00 €	16,00 €	16,50 €
Demi-journée MERCREDI avec repas	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	25,00 €	26,00 €	27,00 €	28,00 €
Semaine de Vacances	47,50 €	52,50 €	57,50 €	62,50 €	146,25 €	151,25 €	156,25 €	161,25 €
Accueil Matin - 7 h 30 - 8 h 45 avec Petit Déj	0,80 €	0,90 €	1,00 €	1,10 €	1,85 €	1,95 €	2,05 €	2,15 €
Accueil Soir - 17 h 15 - 18 h 30	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	1,43 €	1,53 €	1,63 €	1,73 €
Nuitée PRADEN ÉTÉ	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5,50 €	8,50 €	10,50 €	12,50 €	14,50 €

ALSH TITA								
<u>Territoire :</u>	Marguerittois				Exterieurs			
TARIFS :	<u>BAS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>MOYEN +</u>	<u>HAUT</u>	<u>BAS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>MOYEN +</u>	<u>HAUT</u>
Accès TITA de sept à août (annuel par famille)	Forfait : 11,00 €							

ALSH CLUB ADOS								
<u>Territoire :</u>	Marguerittois				Exterieurs			
TARIFS :	<u>BAS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>MOYEN +</u>	<u>HAUT</u>	<u>BAS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>MOYEN +</u>	<u>HAUT</u>
Semaine de Vacances	58,00 €	63,00 €	68,00 €	73,00 €	151,75 €	161,75 €	166,75 €	171,75 €

SEJOURS								
<u>Territoire :</u>	Marguerittois				Exterieurs			
TARIFS :	<u>BAS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>MOYEN +</u>	<u>HAUT</u>	<u>BAS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>MOYEN +</u>	<u>HAUT</u>
Base Fixe (5 jours)	86,00 €	96,00 €	106,00 €	116,00 €	136,00 €	146,00 €	156,00 €	166,00 €
Séjour de vacances (7 jours)	315,00 €	340,00 €	365,00 €	390,00 €	415,00 €	440,00 €	465,00 €	490,00 €
Séjour court Ados (3 ou 4 jours)	120,00 €	130,00 €	140,00 €	150,00 €	160,00 €	170,00 €	180,00 €	190,00 €

**Les familles de Bezouze, Cabrières et Lédénon bénéficient des tarifs Marguerittois  
uniquement pour l'ALSH des mercredis.**

# FOIRE AUX QUESTIONS :

## Quelles sont les dates limites de réservation ?

Pour les ALP des écoles élémentaires et maternelles (accueils matin et/ou soir, repas, études ou activités), les réservations sont possibles jusqu'au jeudi précédant la semaine d'inscription concernée ;

Pour l'ALSH des vacances et le Club ados, les réservations sont possibles, dans la limite des places disponibles, jusqu'au vendredi midi précédant la semaine d'inscription, et jusqu'au mardi 17 heures pour l'ALSH du mercredi.

## Je souhaite annuler les réservations, comment dois-je procéder ?

Pour les ALP des écoles élémentaires et maternelles (accueils matin et/ou soir, repas, études ou activités), les annulations sont possibles le jour même avant 9 h 30 ;

Pour l'ALSH des vacances et le Club ados, les annulations sont possibles, jusqu'au lundi midi précédant la semaine d'inscription, et jusqu'au jeudi 12 heures pour l'ALSH du mercredi.

Ces annulations peuvent s'effectuer en ligne.

## Je n'ai pas de moyen de paiement en carte bancaire, comment procéder ?

Il vous faudra vous déplacer à l'ESCAL et/ou à la mairie, aux horaires d'ouverture, afin de pouvoir payer en espèces, ou chèques.

## Quand serai-je facturé ?

Chaque début de mois vous recevrez votre facture par mail (disponible également sur le portail famille) et celle-ci devra être acquittée dans les 15 jours suivant sa réception.

## Est-il possible de payer par prélèvement ?

Oui, il suffit de fournir un RIB et de signer le mandat de prélèvement.

## Mon enfant est malade, comment dois-je procéder ?

Il vous faut prévenir l'ESCAL ou les responsables des ALP par mail ou téléphone, au plus tard le matin de l'absence, puis fournir un certificat médical dans les 48 heures.

Si ces deux conditions sont réunies, l'absence sera validée et le service non facturé.

## Mon enfant est en liste d'attente (uniquement pour l'ALSH), que dois-je faire ?

Dès qu'une place se libèrera, vous recevrez un mail afin de confirmer la réservation. Une fois que vous aurez confirmé, la réservation sera automatique.

## J'ai des aides de la CAF du Gard et/ou du CCAS de Marguerittes, comment dois-je les enregistrer ?

Pour faire enregistrer vos aides et ainsi en disposer sur le PORTAIL FAMILLE, vous devez les transmettre à l'ESCAL, afin que nous les enregistrons. Ensuite, les bons se déduiront automatiquement lors de vos réservations en ligne.

Pensez aussi à venir renouveler vos droits CAF et CCAS en début d'année civile, pour les réservations de 2026.

## Est-il possible de régler en plusieurs fois ?

Non, le règlement en plusieurs fois n'est pas possible.

## Pourquoi ai-je deux facturations ?

Une facture concerne uniquement le repas (Mairie) et une facture concerne l'ensemble des activités (Centre Social ESCAL)

## Vous avez d'autres questions ?

N'hésitez pas à contacter les équipes pour vous accompagner dans vos démarches.

# CONTACTS TELEPHONIQUES :

## ***Mairie de Marguerittes***

Grégory ARRIVET, Coordinateur scolaire et bâtiments – 04.49.29.59.66 ou 06.22.41.51.49

## ***Centre Social ESCAL***

Accueil : 04.66.75.28.97

Sylvain ROUSSEL, Responsable du Pôle Enfance / Jeunesse - 06.38.39.74.84

***Ecole Maternelle De Marcieu*** - 06.22 16.53.25

***Ecole Maternelle Genestet*** - 06.22.16.53.98

***Ecole Maternelle Peyrouettes*** - 06.16.46.63.24

## ***Ecole Élémentaire De Marcieu***

Yves-René MATHIAS, Directeur ALP – 06.38.75.01.37

Elvire CHOFFEL, Adjointe Pédagogique ALP – 07.52.60.13.92

## ***Ecole Élémentaire Peyrouse***

Romain CERAMI, Directeur ALP - 06.16.60.59.27

Françoise BOCQUET, Adjointe Pédagogique ALP - 07.52.60.13.93

## ***A.L.S.H Mas Praden (Mercredis)***

ALSH Mas Praden : 04.66.75.01.66

Romain CERAMI, Directeur - 06.16.60.59.27

Yves-René MATHIAS, Directeur – 06.38.75.01.37

Elvire CHOFFEL, Adjointe Pédagogique – 07.52.60.13.92

